

## Le développement économique moteur du dynamisme du Sud Bassin

Consciente de l'importance du développement économique pour l'avenir de notre territoire, Marie-Hélène DES ESGAULX, Président de la COBAS, souhaite élargir les moyens de la collectivité dans ce domaine. Son objectif : créer une véritable agence de développement économique pour attirer des entreprises, créer de l'emploi et des synergies avec les sociétés déjà implantées. Certains outils économiques tels que la Maison des Saisonniers ou la Pépinière d'entreprises existent déjà, il s'agit désormais de les optimiser afin de maximiser leur potentiel. Zoom sur trois sociétés qui exercent leurs activités au sein de la Pépinière :



« Un technicien en génie climatique capable de modéliser des études thermiques »

### ■ Rencontre avec Medhi TAHIR,

41 ans, gérant de la société AEROLINK installée à la Pépinière d'entreprises depuis le 1er janvier 2014

Quels services propose votre société ?

« La réglementation thermique [RT 2012] prévoit que toute nouvelle construction à usage privé ou collectif doit faire l'objet d'une étude thermique préalable. Cette étude est obligatoire et doit être présentée lors du dépôt du permis de construire. Elle prend en compte différents paramètres : efficacité énergétique, étanchéité à l'air, température maximale de confort, éclairage naturel, qui doivent s'équilibrer dans le but d'optimiser la consommation énergétique de la future habitation. Le rapport que nous remettons à nos clients est une somme de préconisations, notamment pour le choix des matériaux. A la fin du chantier, nous délivrons une attestation de conformité à la RT 2012 qui doit être fournie à la mairie. »

Contacts : 05. 57. 15. 23. 91  
ou 06. 60. 95. 34. 38  
[www.be-aerolink.fr](http://www.be-aerolink.fr)  
[contact@be-aerolink.fr](mailto:contact@be-aerolink.fr)

Intervenez-vous également dans les rénovations de bâtiments ?

« Absolument. Nous réalisons des audits énergétiques à partir des factures [de gaz et/ou d'électricité] et des résultats relevés à l'aide de notre caméra thermique. Nous proposons ensuite des orientations d'optimisation énergétique sur mesure. Dans certains cas, il est possible d'obtenir des aides de l'Etat, à la fois pour l'audit et les pour les travaux [BBC Rénovation]. »

Comment souhaitez-vous faire évoluer votre société ?

« Je suis actuellement le seul sur tout le Bassin d'Arcachon à proposer ces prestations de services, qui répondent à une obligation légale. J'ai donc beaucoup de travail et j'envisage d'embaucher, d'ici environ 18 mois, un technicien en génie climatique capable de modéliser des études thermiques. »